

Procès Verbal Conseil d'école N°1

Année scolaire : 2017/2018

Présents : Mmes Leteuil, Duhamel, Sabah, Gauchou, Zerari, Sibiril, Sarrouilhe, Guezou et Blaise
(*Enseignantes*)

Mmes Dufaure, Drogat, Leduc, Guérin, Allain, Marchand, Moreau, Marchand et Mr Jonquille
(*Représentants de Parents*)

Mr Benesse et Mme Caiola (*mairie*)

Mlle Delas (*directrice CLSH*)

Excusé : Mr Treillis (*Enseignant*)

Ordre du jour

- 1/ Résultat des élections de représentants de parents d'élèves ; leur rôle au sein du conseil d'école.
- 2/ Bilan rentrée scolaire 2017 : effectifs, organisation, mesure de sécurité.
- 3/ Projet d'école et projets spécifiques pour l'année.
- 4/ Questions des représentants de parents

1/ Résultats des élections de représentants de parents d'élèves ; leur rôle au sein du conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Sur 291 inscrits 141 personnes ont voté, soit un taux de participation de 48.45%.

Il n'y avait qu'une seule liste constituée de 12 personnes, avec 8 sièges à pourvoir. Sont donc élues Mmes Dufaure, Leduc, Allain, Moreau, Roland, Drogat et Guérin en tant que titulaires, Mmes Serpelloni, El Haimour, Fernandez, et Mr Jonquille en tant que suppléants.

Une notice d'informations a été envoyée aux représentants de parents d'élèves pour leur rappeler leur mission et leur rôle au sein du conseil d'école.

Mme Caiola demande à ce que la mairie reçoive la liste des parents élus.

2/ Bilan rentrée scolaire 2017 : effectifs, organisation, mesures de sécurité.

Effectifs : effectif stable avec 201 élèves accueillis à la rentrée.

Cinq nouveaux enseignants sont arrivés dans l'équipe : Mr Treillis et Mme Sarrouilhe en classe de GS-CP, Mme Sibiril en classe de PS-MS-GS et Mme Zerari en classe de CM1. Mme Guezou remplace Mme Blaise, Directrice, les mercredis et jeudis dans la classe de CE1.

Le poste d'appui administratif et éducatif de Mme Danoux a été supprimé. La mairie informe qu'elle a effectué une demande auprès du département pour que ce poste soit conservé mais celle-ci a été refusée.

Organisation

- Mise en place dès le premier trimestre du **Livret Scolaire Unique** pour les classes de CP à CM2. Ce livret est dorénavant obligatoire pour tous les élèves du CP à la 3^e, et remplace les précédents livrets des écoles et bulletins des collèges. Ce livret renseigne sur les acquis, les progrès et les difficultés éventuelles de l'élève dans les différents domaines d'enseignement. C'est un outil numérique national. A terme, les familles pourront consulter en ligne ce livret. Dans un premier temps, une version papier sera remise chaque trimestre aux parents.

- Mise en place des **carnets de suivi des apprentissages en maternelle**, conformément aux nouveaux programmes 2015. L'idée est de pratiquer une évaluation positive en mettant en valeur le cheminement et les progrès de l'élève. Ce carnet suivra l'élève de la PS à la GS.

- **Rencontres individuelles parents-enseignants** auront à nouveau lieu cette année, pour permettre de faire le point sur les progressions de chaque élève. En élémentaire, elles auront avant les vacances de Noël ; en maternelle elles se feront fin janvier.

- **Absence de salle de motricité** étonne les nouvelles enseignantes de maternelle car il est difficile de se conformer au programme scolaire. Les enseignantes soulignent également les désagréments causés par la taille des arbres dans la cour maternelle sur le temps scolaire, empêchant ainsi de faire la motricité en extérieur. Idem pour le passage du motoculteur devant les vitres des classes maternelles sur le temps de classe.

Mr Benesse répond que les travaux dans l'école se feront dorénavant en dehors des plages horaires scolaires.

- **Hygiène** : lors du conseil d'école du 13/06/2017, Mme Caiola -adjointe à la mairie- avait assuré que le problème de séchage des mains pour les élèves d'élémentaire serait résolu. Or à ce jour rien n'a changé. Les enfants n'ont rien pour s'essuyer les mains dans les classes, sauf en CM2 où les parents fournissent et lavent à tour de rôle des torchons. Mme Caiola est surprise et promet de remédier très rapidement au problème.

Les **problèmes de ménage** persistent malgré ce qu'annonce Mme Caiola. Elle assure que le protocole de nettoyage mis en place est respecté. Après lecture de ce protocole, constat est fait qu'il n'est pas respecté. La mairie s'explique en mettant en cause le personnel vieillissant et les nombreux arrêts maladie.

Il est demandé un ballon d'eau chaude pour la classe de Cm2. La mairie répond favorablement.

- **Organisation rentrée 2018** : si la communauté éducative souhaite une dérogation aux rythmes scolaires pour la rentrée prochaine *-retour à la semaine de 4 jours ou non-* la proposition doit être transmise au DASEN avant le 15 mars 2018. Cette proposition doit être votée en conseil d'école. Proposition de réunion le 11/01/2018 (*école/mairie/représentants de parents*) pour réfléchir aux diverses propositions possibles. La mairie précise que la fin des aides de l'Etat pour les activités périscolaires entraînera la fin de la gratuité de celles-ci si le rythme de 4 jours ½ est maintenu. Les représentants de parents souhaitent mettre en place un questionnaire auprès des familles pour recueillir leurs avis avant le vote en conseil d'école.

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité mises en place dans l'école n'ont pas changé depuis l'an dernier. Les exercices obligatoires incendie et PPMS ont été effectués les 4 et 18 octobre derniers. Le problème d'alarmes différenciées pour ces deux exercices persiste. La mairie confirme qu'un nouveau système d'alarme est à l'étude.

Les enseignantes rappellent que nous sommes en plan Vigipirate et qu'il serait souhaitable d'être informées lorsque des personnes extérieures viennent dans l'école et dans les classes sur le temps scolaire.

3/ Projet d'école et projets spécifiques pour l'année 2017/2018

Projet d'école 2016-2020 a été présenté à l'ensemble de la communauté éducative le 02 mai 2016 et validé par notre inspection. Ce projet s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : Climat scolaire et aménagement des temps de récréation

L'idée est de mener une réflexion sur les temps de récréation : permettre aux enfants de profiter de ce temps pour reconstituer leur attention et leur capacité de travail ; apprendre à vivre ensemble ; se respecter soi et les autres. Leur apporter des idées et outils pour vivre ce moment dans un climat serein et de bien-être.

Mise place de **malles de jeux** dans les cours maternelles et élémentaires. Les règles d'utilisation ont été rappelées aux enfants. Ils apprécient beaucoup. Des jeux ont cependant disparu, l'école en a fourni de nouveaux mais nous faisons un appel aux dons, notamment pour des petites voitures.

Proposition à Mme DELAS que ces malles soient ouvertes sur le temps de la pause méridienne. Elle répond favorablement même si elles ne seront pas forcément ouvertes tous les jours.

Les **boîtes à livres** ont été fabriquées lors des TAP. Elles viennent d'être installées dans les cours. Sont mis à disposition des enfants des livres qu'ils peuvent regarder ou lire pendant la récréation. La question d'un système de fermeture est à l'étude.

Axe 2 : Mise en place d'activités éco citoyennes ; agir sur le développement durable.

L'idée est de poursuivre le travail commencé en 2015 sur le jardin en mettant en place des activités de compostage, de tri des déchets, de recyclage,...

Début de remise en état du **jardin** en maternelle et les premières plantations. Le **vermicompostage** se fait dans deux classes : maternelle et CP-CE1. Activités de jardinage et sur le tri des déchets lors des TAP.

Axe 3 : Continuer à développer l'enseignement des langues

L'enseignement de l'anglais est mis en place dans toutes les classes, maternelles comprises. Initiation à l'italien pour les élèves de CM2 faite par Mme Laforêt, professeure au collège Montesquieu, tous les vendredis après-midi pendant 45 mn.

Projets spécifiques :

- Sortie au théâtre Fémina, spectacle Pinocchio, pour les classes de maternelle, GS/CP et de CP/CE1 ;
- Sortie des CP/CE1 et des CE1 au Château de Vayres. Projet d'une sortie de 2 jours avec nuitée en juin.
- Sortie des CE2 et CM1 à Bordeaux dans le cadre des Classes Citadines.
- Projet marionnettes en CM2. Projet départemental où seules 5 classes ont été sélectionnées.
- Projet avec nuitée en cours d'élaboration en CE2, CM1 et CM2.
- Activité piscine pour les élèves de CE2 tous les vendredis après-midi à partir du 12/01. L'activité se déroulera à la piscine de Chambéry.
- Partenariat avec les Restaurants du Cœur qui ont sollicité l'école pour faire une collecte de denrées non périssables. Celle-ci se fera courant décembre.

Mme Duhamel expose les problèmes relatifs au coût du transport mettant en péril les sorties avec nuitées. Cette année les élèves de CP à CM2 vont faire des cartes de vœux qui seront vendues à la sortie de l'école afin de récolter un peu d'argent pour aider à financer les sorties avec nuitées.

Les enseignantes remercient les parents qui sont à l'initiative de Récréasso, association qui proposera des animations aux familles et enfants dans le but de récolter des fonds qui seront reversés à l'école. La première manifestation aura lieu le 3 décembre avec un Marché de Noël.

4/ Questions des représentants de parents

- 1 : *Des « violences / bagarres » récurrentes ont été signalées dans la cour de récréation des maternelles et élémentaires, avec un manque d'information auprès des parents, est-il possible de mettre en place un retour du personnel lorsque des incidents se produisent ?*

En cas de problèmes « graves », les parents sont systématiquement informés sur le cahier. Si les parents ont des questions, ils peuvent écrire un mot à la maitresse sur papier libre ou prendre rendez-vous.

- 2 : *Lors du dernier conseil d'école, les bacs à sable devaient être posés pendant les vacances d'été or rien n'a été fait, cela est-il prévu et à quel moment ?*

La mairie a contacté une société pour l'achat de bacs à sable. Cependant celle-ci n'accepte pas de mandat administratif. Mme Caiola demande si l'école peut régler cet achat avec la coopérative scolaire, la somme étant ensuite remboursé par la mairie à l'école. La directrice rappelle qu'elle a déjà répondu favorablement à cette demande fin août.

- 3 : *Les marelles devaient être repeintes pendant les vacances d'été cela n'a pas été fait, est ce prévu et à quel moment ?*

Ce sera fait sur les vacances de Noël s'il fait beau temps et qu'il n'y a pas de gel . Il a été relevé que pendant les vacances de la Toussaint, le beau temps était au rendez-vous. La mairie répond simplement que cela n'a pas pu être fait.

- 4 : *Les 15 ordinateurs portables ont-ils été mis en service ?*

Ces ordinateurs sont régulièrement utilisés par les élèves.

- 5 : *L'idée de poser un panneau accès interdit pour les livreurs en bas de l'escalier extérieur menant à la classe de CM2 a-t-elle été étudiée ?*

La mairie informe que cet escalier constituant une issue de secours, aucun panneau ne peut la bloquer. Une affiche sera mise en place dès la semaine du 13 novembre sur la rampe d'escalier.

- Question 6 : *Qu'en est-il des bancs qui pouvaient être placés sous les tilleuls près de l'église ?*

Les bancs ont été commandés et doivent être reçus mi-novembre.

Fin du Conseil d'Ecole à 20h00.

Procès-verbal établi par Mme Blaise et Mmes Drogat et Zerari, secrétaires de séance.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 06 février 2018.